

FICHE TECHNIQUE THÉÂTRE DE LA ROTONDE

Mise à jour : Janvier 2024

Document accompagné d'une annexe de l'organisateur, d'un dossier plan et d'un dossier photos

Adresse :

7 Avenue Pierre de Coubertin 88150 THAON-LES-VOSGES
Accès décor par côté gauche du bâtiment (Jardin) de plain-pied
(hayon indispensable sur P.L.)

Dimensions :

Ouverture au cadre :		10.30 m
Hauteur du cadre :		7.30 m
Profondeur :		12.00 m
Ouverture mur à mur :		17.00 m
Hauteur sous perches :	pour les 2 motorisés	12.00 m
	pour les contrebalancés	14.00 m
Hauteur plateau :		1.00 m
Pente :		0.00%

Gril technique scène :

- 20 équipes contrebalancées (CMU 300 daN)
- 2 équipes motorisées (CMU 300 daN)
- 4 équipes motorisées à l'allemande (CMU 200 daN) (2 par côté)

Le gril technique est composé d'un faux-gril reposant sur quatre fermes.

Ce gril est accessible uniquement par un rigger. Les accroches ne peuvent se faire que sur les UPE 140 et doivent faire l'objet d'une étude préalable validée par la direction technique de Scènes Vosges.

Résilles scéniques verticales :

Les murs latéraux de la cage de scène sont équipés de résilles scéniques verticales de 2.50m à 9.00m de haut du plateau, positionnées du manteau au mur du lointain par maille de 1.50 m. Ces résilles peuvent servir à implanter des projecteurs, des accessoires scénographiques, mais en aucun cas des agrès de cirque. La résistance étant insuffisante.

La CMU est de 80 daN/m l réparties uniformément sur les lisses horizontales (elles sont inutilisables dans le cas d'une boîte noir à l'allemande)

Gril technique salle :

- Passerelle de face équipée de 2 lisses superposées
- 1 équipe motorisée (CMU 300 daN devant le cadre, d'aplomb au nez de scène)

Régie :

- Cabine régie son et lumière située au parterre en fond de salle

Salle :

- 858 places avec parterre, galeries latérales et balcon
Parterre 632 / Galeries latérales 36 (places PMR incluses) / Balcon 190

Loges :

- 1 loge 15 personnes à jardin - 1^{er} étage (accessible PMR)
- 1 loge d'entrée de scène / foyer des artistes à cour - RDC
- 1 loge 15 personnes à cour - 1^{er} étage
- 1 loge 1 personne à cour - 1^{er} étage
- 1 loge 6 personnes à cour - 2^{ème} étage
- 1 loge 2 personnes à cour - 2^{ème} étage
- 1 espace foyer catering à cour - sous-sol

Accès en hauteur :

- 1 x Nacelle télescopique Génie AWP 40 S
- Échelle parisienne, escabeaux

Plateau :

- Plancher de scène 5 plis 45mm finition lasure noir fixe et trappes démontables 1.20 m x 1.20 m (surcharge d'exploitation 750 daN/m²)
- Jeu de tapis de danse noir sur 13.50 m d'ouverture

Draperie et praticables :

- Rideau de scène bordeaux sur patience motorisée à vitesse variable (ouverture à la grecque commandée depuis la régie et le plateau côté cour)
- 12 x Pendrillons velours noirs h. 9.00 m, l. 3.00 m
- 4 x Pendrillons velours noirs pour allemande h. 8.00 m, l. 4.00 m
- 6 x Frises velours noirs h. 2.00 m, l. 14.00 m
- 2 x demi-fond de scène velours noir h. 9.00 m, l. 8.00 m
- 15 x praticables à hauteur variable Europodium 2 x 1 m revêtement antidérapant

Lumière :

Jeu d'orgues :

- ETC Element 2
- Télécommande DMX HF, ELC Focus Hand

Gradateurs :

- 96 circuits de 3 kW ADB Eurodim3 (répartis dans la cage de scène, la passerelle de face et la salle)
- 12 circuits de 5 kW ADB Eurodim3 (répartis dans la cage de scène, la passerelle de face et la salle)
- 2 x Gradateurs mobiles 6x3 KW ADB Memopack
- 1 x Splitter DMX CELCO 2.10 (2 In, 10 Out)

Projecteurs LED :

- *(en cours d'investissement...)*

Projecteurs traditionnels :

- 28 x PC ADB C 101 1 kW
- 20 x PC ADB C 201 2 kW
- 8 x Lentilles Fresnel pour ADB C 201
- 8 x Coupe flux pour ADB C 201
- 30 x PAR 64 1kW (toutes lampes sauf CP 95)
- 16 x DECOUPES ADB WARP 22°/50° 800 W
- 3 x DECOUPES ADB WARP 12°/30° 800 W
- 6 x DECOUPES ADB DS 205 13°/36° 2 kW
- 6 x DECOUPES ADB DVW 205 30°/54° 2 kW
- 12 x CYCLiODES ADB ACP 1001 - 1250 W
- 4 x PAR 36 F1
- 1 x Poursuite R. JULIAT SUPER KORRIGAN (1200 HMI)

Accessoires :

- 4 x pieds de projecteurs Manfrotto 126 U
- 2 x pieds de projecteurs Manfrotto Wind up 087

Son :

Diffusion :

L'ensemble du système de diffusion façade et retour est attaqué par des amplis D&B D12 et D6. La configuration du système ne permet pas d'envoyer un mix séparé dans les subs.

- Façade clustée : 10 x D&B Qi1 (5 par côté)
12 x D&B Qi sub (CSA) en ligne au manteau
- In fills : 2 x D&B Qi 10 + 2 x D&B E0 (posées au nez de scène)
- Retour de scène : 10 x D&B Max (15'' & 2'' coaxial)
4 x Amplis D&B D12 (soit 8 circuits retours)
4 x lyres d'accroche pour D&B Max

Console, Sources :

- 1 x MIDAS M32
- 2 x Lecteur CD TASCAM CD-01U

Microphones :

- | | |
|-------------------------------------|--|
| • 1 x SHURE Beta 52 | • 4 x SHURE SM 57 |
| • 4 x Sennheiser e 604 | • 2 x D.I. BSS AR 133 |
| • 2 x Sennheiser e 906 | • 4 x D.I. RADIAL J 48 |
| • 2 x AKG C 535 | • 2 x Liaison HF SHURE UR4D
+ Émetteur Main SM 58 |
| • 2 x AKG C 414 ULS Limited Edition | • 2 x Liaison HF SHURE UR4D
+ Émetteur Pocket + Sennheiser ME 104 |
| • 4 x NEUMANN KM 184 | |
| • 4 x SHURE SM 58 | |
| • 6 x Petits pieds de micro K&M | • 1x Pied de micro embase ronde K&M |
| • 15 x Grands pieds de micro K&M | • 4 x Pieds d'enceintes ASD AL 200 |

Intercom :

- 1 x Centrale ALTAIR intercom HF 1 canal pour 4 postes ceinture HF
- 4 x Poste ceinture intercom HF ALTAIR + Casque 1 oreille pour intercom HF ALTAIR
- 1 x Centrale main CLEAR COM MS 702
- 1 x Centrale remote CLEAR COM RM 702
- 6 x Belt pack CLEAR COM RS 601
- 8 x Micro-casque BEYERDYNAMIC DT 108

Vidéo :

- 1 x Vidéoprojecteur Tri-LCD Laser PANASONIC PT-MZ16KLBE WUXGA 16000lm
- 1 x Optique zoom long 2,10-4,14:1 Série PT-MZ16KL
- 1 x Optique zoom standard 1,35-2,10:1 Série PT-MZ16KL

- 2 x RJ45 CAT6 50m sur touret
- 1 x Extender Blustream HEX10CS-KIT

- 1 x Shutter DMX Wahlberg

- 1 x Écran sur cadre (4:3) h. 3.00 m, l. 4.00 m + structure sur pied

Précisions importantes :

Nous fournissons les correcteurs et les diffuseurs des marques LEE FILTER et ROSCO. Nous disposons des références de couleurs courantes de la marque LEE FILTER mais ne pouvons garantir les références spécifiques.

Nous n'utilisons que du gaffer alu argent. Le gaffer alu noir demandé dans certaines fiches techniques ne sera donc pas fournis par nos soins.

Nous fournissons les piles uniquement pour nos appareils. Les piles demandées dans certaines fiches techniques ne seront donc pas fournies par nos soins.

Directeur Technique :

Martin RUMEAU
03 29 65 98 59 / 06 77 84 90 55
martin.rumeau@agglo-epinal.fr

Risques liés aux bruits et aux sons amplifiés

[Décret n° 2017-1244 du 7 août 2017](#)

Conformément au décret 2017-1244, cette salle est équipée d'un appareil d'enregistrement et d'affichage des niveaux sonores.

Rappel des niveaux maximum à ne pas dépasser:

- **102 dBA** sur 15 minutes (L_{Eq15} - 102dBA) et **118 dBC** sur 15 minutes (L_{Eq15} - 118dBC)
- **94 dBA** sur 15 minutes (L_{Eq15} - 94dBA) et **104 dBC** sur 15 minutes (L_{Eq15} - 104dBC) pour les spectacles spécifiquement destinés aux enfants jusqu'à l'âge de six ans révolus.

L'ensemble du bâtiment est non-fumeur, loges y compris.

(Décret 2006-1386 du 15 novembre 2006)

Consignes de sécurité

La direction technique tient, dans ce chapitre, à attirer l'attention de tout utilisateur des lieux sur ces consignes de sécurité.

Les éléments de décor doivent être en matériaux de catégories M1 ou classés B-s2, d0, conformément à l'article L 75 des dispositions particulières du Règlement de Sécurité Contre l'Incendie des ERP de type L 1^{ère} à 4^{ème} catégorie. **Les P.V. de réaction au feu doivent impérativement être fournis au moins 30 jours avant la manifestation.**

L'emploi d'artifices et de flammes est interdit dans cette salle.

Toutefois, certains types de bougies ou artifices peuvent être tolérés après analyse des notices et P.V., éventuellement démonstration sur place et examen spéciale de la commission de sécurité, conformément à l'article L 55 des dispositions particulières du Règlement de Sécurité Contre l'Incendie des ERP de type L 1^{ère} à 4^{ème} catégorie.

Il est interdit de fumer dans l'ensemble du bâtiment, (Décret 2006-1386 du 15 novembre 2006).

La prévention des accidents passe par l'utilisation des moyens réglementaires mis à disposition du personnel : chaussures de sécurité, lunettes, gants, casques, harnais, stops chute, lignes de vie, stabilisateurs sur les nacelles, ...

Les équipements de sécurité nécessitent un temps de mise en œuvre qui fait partie du temps de travail. Aucune intervention si minime soit elle, ni aucun motif d'urgence ne peut justifier le non respect des consignes de sécurité.

Tous les équipements scéniques sont exclusivement utilisés par le personnel habilité de la salle.

Toute personne utilisant les installations du théâtre et constatant une anomalie de fonctionnement est tenue d'en informer le responsable de Scènes Vosges ou de la salle présent sur place.

Tout accident, même sans gravité apparente, survenu au cours du travail (ou du trajet) doit immédiatement être porté à la connaissance du responsable de Scènes Vosges ou de la salle présent sur place.